



# Projet d'établissement 2020-2023

## Historique

L'Athénée Royal de Rixensart fut créé en 1955 sur 3 hectares dans le but premier de doter la commune d'un enseignement fondamental et primaire. Au fil du temps, il s'est enrichi de nouveaux bâtiments pour accueillir les élèves du secondaire, d'un restaurant scolaire et de halls de sport.

Comprenant une implantation sise chaussée de Rixensart, 9 à 1380 Lasne, il s'unit à l'Athénée Royal Maurice Carême en 2013, étoffant de la sorte son enseignement par immersion débutant en maternelle en y adjoignant le secondaire de Wavre.

L'Athénée Royal « **Rixensart-Wavre** » se compose de sept implantations à savoir :

- l'implantation secondaire de Rixensart sise rue Albert Croy, 3 à 1330 Rixensart
- l'implantation secondaire « Maurice Carême » sise avenue Henri Lepage, 4/6 à 1300 Wavre
- l'école fondamentale annexée de Rixensart sise rue Albert Croy, 3 à 1330 Rixensart comprenant une implantation sise chaussée de Rixensart, 9 à 1380 Lasne
- l'école fondamentale annexée « Maurice Carême » sise Avenue Henri Lepage, 4/6 à 1300 Wavre comprenant elle-même l'implantation « Les Argonautes » sise rue Charles Sambon, 40 à 1300 Wavre
- l'internat annexé sis chaussée de Rixensart, 9 à 1380 Lasne

## Particularités géographiques des implantations

L'implantation de Rixensart est située au sein d'un lotissement semi rural proche de la Maison communale, de son parc, de sa bibliothèque publique, de la Maison des Académies, du hall communal des Sports et des services de Police.

Située à proximité de l'autoroute Bruxelles-Namur (E411 – sortie Rixensart ou Genval), l'implantation est également desservie par de nombreuses lignes des services des TEC.

De plus sa proximité avec la gare de Rixensart (1,4 km) permet aux élèves de toute la province et du Sud de Bruxelles de nous rejoindre.

L'Internat annexé situé à Lasne, dans un cadre de verdure exceptionnel, accueille une quarantaine de filles uniquement de 6 à 18 ans fréquentant les implantations secondaire et fondamentale de Rixensart.

# L'offre d'enseignement

IMPLANTATION DE  
RIXENSART

IMPLANTATION DE  
WAVRE

## ENSEIGNEMENT FONDAMENTAL

ENSEIGNEMENT MATERNEL  
ENSEIGNEMENT PRIMAIRE



IMMERSION EN ANGLAIS  
FILIERE FRANCOPHONE

## ENSEIGNEMENT SECONDAIRE

1<sup>er</sup> DEGRÉ COMMUN  
1<sup>er</sup> et 2<sup>e</sup> communes et 2<sup>e</sup> complémentaire

Immersion continuum en anglais – 1<sup>er</sup> D  
Éducation économique et sociale,  
informatique, sciences-mathématiques,  
activités de communication, Arts,  
Activités en langue anglaise et néerlandaise

Immersion en anglais  
Activités scientifiques  
Activités mathématiques

2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> DEGRÉS DE TRANSITION  
3<sup>e</sup>, 4<sup>e</sup>, 5<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup> Générales

Sciences, Mathématiques, Langues (Néerlandais, Anglais, Espagnol),  
Sciences économiques, Sciences sociales  
Option sportive (dès la 3<sup>e</sup>)  
Immersion tardive et continuum

2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> DEGRÉS DE TRANSITION  
3<sup>e</sup>, 4<sup>e</sup>, 5<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup> Technique de transition

Humanités Artistiques  
Arts – Théâtre et Art de la Parole  
Accueil des élèves primo-arrivants  
Internat annexé pour filles

Internat autonome « Folon »  
pour filles et garçons

## I. Le fondamental

### a) Implantation de Rixensart, 2 parcours d'enseignement

- Un enseignement en immersion « anglais » est proposé dès la 3ème maternelle
- Un enseignement « francophone »

#### Les horaires:

Une journée complète comprend 6 périodes de cours de 50 minutes. Le mercredi, les cours se terminent à 12h10.

#### Sur l'implantation de Rixensart:

8 h 30-10 h 10	cours
10 h 10-10 h 30	récréation
10 h 30-12 h 10	cours
12 h 10-13 h 40	temps de midi
13 h 40-15 h 20	cours

#### Sur l'implantation de Renipont:

8 h 50-10 h 30	cours
10 h 30-10 h 50	récréation
10 h 50-12 h 30	cours
12 h 30-13 h 40	temps de midi
13 h 40-15 h 2	cours

Une étude surveillée est organisée, sur le site de Rixensart, pour les enfants du primaire de 15 h 30 à 16 h 30, organisée tous les jours sauf le mercredi et le vendredi. Elle est payante (1 €).

Une garderie est également organisée en maternelle et en primaire dès 6 h 45, le matin, et de 15 h 30 à 18 h (payante le soir).

### b) Restaurants scolaires

Les 2 implantations de l'établissement disposent d'un restaurant scolaire qui propose tous les jours (sauf le mercredi). Le prix d'un repas en maternelle (2 €) et en primaire (2,50 €).

Pas de sandwich pour la section fondamentale.

Pas de repas chaud dans l'implantation de Renipont, le vendredi midi !

Deux services sont proposés, le premier à 11h30 pour les élèves de 1ère maternelle et 12h10, pour les autres enfants de maternelle et pour le primaire.

Les repas sont réalisés dans l'établissement par du personnel qualifié et sont pensés pour être le plus diététiques possible.

L'utilisation des tickets est obligatoire (imposée par le service de vérification).

### c) Salles de sports

L'implantation de Renipont ne dispose pas de salle de sports.

Les cours d'éducation physique se donnent dans une salle de sports, dans l'implantation de Rixensart.

Pour les élèves de l'implantation de Renipont, le cours d'EP se donne le mercredi matin, jour où ils ne descendent pas pour des raisons d'organisation.

Des cours de natation sont organisés dès la 2ème maternelle et pour les élèves du primaire à la piscine de Rixensart.

#### d) Bibliothèques / Cyber média:

Le site de Rixensart est équipé d'une bibliothèque et d'un centre cyber média avec ordinateurs et tablettes

#### e) Projets spécifiques

- Projet numérique
- Mise en place d'une cellule «Prévention harcèlement»
- Projet : cartable « poids plume »
- L'école à l'extérieur
- Projet alimentation saine et durable : collation saine
- Projet pour obtenir le label «école propre» et mis en place d'une cellule TEAM
- Aménagement de la cour de récréation en zone de couleurs.
- Création d'un potager (suite à l'appel à projet circulaire 7688 annexe 3 du 19 août 2020 visant à développer des activités liées à l'alimentation équilibrée et durable).
- Ecole pilote pour la plateforme ENT

#### f) Organisation des études et garderies / activités para scolaires / soutien scolaire :

Les sections fondamentales de l'Athénée de Rixensart-Wavre utilisent un nouveau logiciel pour gérer les frais scolaires (études, garderies, activités).

Les activités parascolaires sont organisées par le CFS et le CLL de Louvain la Neuve (pour des cours de néerlandais) + club de karaté le mercredi après-midi.

Matin de 6h45 à 8h15 : garderie gratuite !

Le soir de 15h30 à 16h30 : 1 € ; et de 16h30 à 18h : 1 €

Le mercredi après-midi : de 12h30 à 18 h (maximum 5 € par après-midi).

Cours de soutien scolaire (enseignons.be) le mardi de 15h40 à 16h40 et le mercredi de 12h30 à 13h30

### Objectifs du projet d'établissement

Le projet d'établissement définit l'ensemble des choix pédagogiques et des actions concrètes particulières que l'équipe éducative de l'établissement entend mettre en œuvre en collaboration avec l'ensemble des acteurs et partenaires de l'école pour réaliser les projets éducatif et pédagogique de l'Enseignement organisé par la Communauté française.

C'est ainsi que le projet d'établissement présentera, pour les élèves du début de leur scolarité jusqu'à la fin des humanités, les actions concrètes entreprises pour :

- promouvoir la confiance en soi et le développement de la personne de chacun des élèves.
- amener tous les élèves à s'approprier des savoirs et à acquérir des compétences qui les rendent aptes à apprendre toute leur vie et à prendre une place active dans la vie économique, sociale et culturelle.
- préparer tous les élèves à être des citoyens responsables, capables de contribuer au développement d'une société démocratique, solidaire, pluraliste et ouverte aux autres cultures.
- assurer à tous les élèves des chances égales d'émancipation sociale.

Il détermine les types d'actions qui seront entreprises au cours de la scolarité pour atteindre ces objectifs.

Ces objectifs ont été définis par le décret « Missions » du 24 juillet 1997.

Il est revu tous les 3 ans.

## Actions mises en œuvre pour réaliser les objectifs définis

Les besoins spécifiques de l'élève en termes de compétences sont définis par l'équipe éducative (direction, enseignants, éducatrices de l'internat, CPMS, logopède et autres thérapeutes extérieurs). Ensemble, ils déterminent :

- La classe qui accueillera l'élève
- Le type de soutien pouvant être mis en place selon les difficultés de l'élève.
- Les adaptations nécessaires.

En début d'année, une concertation avec l'équipe éducative permet de cibler les difficultés des enfants, d'identifier les compétences à acquérir et de mettre en place les stratégies adaptées.

Un dossier de soutien est mis en place et accompagnera l'enfant tout au long de sa scolarité.

Des rencontres ont lieu avec l'équipe éducative, les parents et les intervenants extérieurs (logopède, psychologue, neuropédiatre...).

Des adaptations sont mises en place à la demande des thérapeutes.

Mise en place de remédiations par les enseignants et/ou des personnes extérieures.

## II. Intégration des élèves de l'enseignement spécialisé

### a) Au niveau fondamental et au niveau secondaire

Collaboration entre les parents, les directions et les enseignants de l'établissement spécialisé ainsi que de l'école accueillante et le centre psycho médicosocial.

Des réunions mensuelles ou trimestrielles sont organisées selon les besoins. Ces rencontres permettent de faire le bilan de l'évolution de l'élève et d'adapter au mieux l'encadrement spécifique pour lui permettre un épanouissement optimal.

## III. Acquérir un esprit critique avec ouverture sur le monde extérieur, respect de l'autre Au niveau secondaire

Organisation du conseil communal des enfants, élection.

Dans le cadre des cours philosophiques, visite du Parlement (5e).

Sensibilisation des enfants au tri des déchets.

Réalisation d'actions sportives entre les différentes écoles de l'entité.

Animations organisées par le Planning familial.

Utilisation du JDE (journal des enfants).

Mettre en pratique les règles sur la cour de récréation (voir aménagement cour de récréation avec les zones de couleurs).

Activité sophrologie en maternelles (anti-stress).

Animations avec différents intervenants extérieurs ( Cap Sciences, Planetmômes, la leçon verte, la bibliothèque François de Troyer ).

Ateliers bien-être.

Animations Méga (en collaboration avec la police et le CPMS).

Animations et activités dans l'implantation de Renipont pour toutes les classes.  
Une nuit à l'école pour la venue de Saint-Nicolas.

#### **IV. Communication avec les parents**

Organisation, fin août ou début septembre, d'une rencontre parents / équipe éducative.  
Remise aux parents des éphémérides annuelles (remise des bulletins, réunions des parents, dates des journées pédagogiques, fancy-fair, voyages scolaires, ...).  
Distribution du calendrier des différents projets de l'année, présentation des voyages et de leur coût.  
Information sur leurs objectifs pédagogiques et éducatifs.  
Organisation de réunions de parents-équipe pédagogique après chaque remise de bulletins (4 fois par an) afin de faire le bilan sur la scolarité de l'enfant.  
Organisation, à la demande des parents et /ou des membres de l'équipe éducative, de rendez-vous personnalisés afin d'évoquer les éventuelles difficultés rencontrées par l'enfant.  
Organisation de rencontres avec le CPMS suite à la demande d'un enseignant ou d'un parent.  
Mise en place d'un cahier de communications avec les enseignants et les éducatrices de l'internat (pour les élèves internes).  
Communication via le journal de classe de l'élève (en primaire) et d'un petit cahier de communications (en maternelle).  
Mise à disposition, pour chaque enfant, d'une farde d'avis + avis envoyé par mail.  
Site internet de l'école.  
Portes ouvertes 1 fois dans l'année.  
Plusieurs rencontres conviviales tout au long de l'année (fête d'Halloween, marché de Noël, souper divers, fancy-fair, ...)  
Soirée d'information sur les différentes options et méthodes de travail en 1<sup>ère</sup> année du secondaire, destinée aux parents des élèves de 5<sup>ème</sup> et 6<sup>ème</sup> primaires.

#### **V. Sensibilisation à la santé, à l'environnement et promotion des activités sportives**

Organisation d'une journée sportive à l'extérieur et/ou sur site.  
Natation dès la 2<sup>ème</sup> maternelle.  
Partenariat avec le CPMS et le Planning familial : animations mises en place au sein des classes.  
Sur base du projet de l'année, sorties pédagogiques organisées de la 1<sup>ère</sup> maternelle à la 6<sup>ème</sup> primaire.  
Organisation des classes de dépaysement tous les deux ans et par degré en Belgique ou à l'étranger.  
Organisation de deux ou trois classes de la section primaire sur le site de la réserve naturelle de Renipont (Zone humide d'Intérêt biologique).  
Organisation de classes de dépaysement dans la réserve de Renipont pour les classes maternelles.  
Collations saines.

#### **VI. Lutte contre l'absentéisme scolaire**

##### **Implantations de Rixensart et de Wavre**

Justificatif des absences sur un formulaire unique imposé par l'école remis en début d'année dans la farde d'avis ou sur papier libre, dès la 3<sup>ème</sup> maternelle (puisque obligatoire).  
CM remis à l'enseignant après le 3<sup>ème</sup> jour d'absence.  
Notification des absences dès que l'élève a atteint les 9 demi-jours d'absences injustifiées au service de l'obligation scolaire.  
Collaboration entre l'équipe éducative et le CPMS lorsqu'un problème d'absentéisme est constaté chez un élève.  
Contact avec le service d'aide à la jeunesse si nécessaire.

## VII. Favoriser le passage d'un niveau scolaire à un autre

### a) Du niveau maternel vers le primaire

Organisation d'ateliers pour les enfants du fondamental. Les activités sont centrées sur un projet commun. Le travail en cycles et les ateliers multi âges favorisent des moments d'entraide et d'échange (cycle 5/8 ans).

Concertations fréquentes qui permettent à l'équipe éducative d'assurer la continuité des apprentissages.

Transmission du dossier pédagogique (dossier de soutien) de l'élève d'année en année via la plateforme instit.info.

### De la 1<sup>ère</sup> année à la 6<sup>ème</sup> primaire

Concertations fréquentes qui permettent à l'équipe éducative d'assurer la continuité des apprentissages.

Transmission du dossier pédagogique de l'élève d'année en année (via la plateforme instit.info).

Assurer la cohérence des apprentissages entre les différentes classes : harmoniser les pratiques, en élaborant des outils, un suivi entre les classes avec les acquis des enfants (classeur d'éveil, cahier de synthèses, référentiel de grammaire, farde accordéon ...).

Utilisation de manuels de références en primaire.

Remédiation permanente.

Transfert informatisé des données concernant les aménagements raisonnables entre le primaire annexé et le secondaire des élèves souffrant de troubles «dys» (via plateforme instit.info).

### b) Du niveau primaire vers le secondaire

Organisation d'une journée d'immersion en première secondaire pour les élèves des 5<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup> primaires de l'établissement mais également pour les élèves des écoles fondamentales de la région. Ils participent durant cette journée à différents cours organisés par les enseignants du secondaire et découvrent ainsi l'organisation de la vie scolaire au secondaire.

Organisation d'une séance d'information sur l'offre de formation de l'enseignement secondaire à destination des parents des élèves de 6<sup>e</sup> année de primaire.

Organisation, les trois premiers jours de septembre, pour les nouveaux élèves de première secondaire et les primo-arrivants, d'un accueil spécifique sous forme d'activités ludiques et informatives afin de permettre une découverte personnalisée de l'établissement et de son fonctionnement.

Organisation en collaboration avec le CPMS pour les élèves de 2<sup>e</sup> secondaire, d'une séance d'informations sur les filières générale, technique et professionnelle disponibles dans le 2<sup>e</sup> degré de l'enseignement secondaire.

Animations pédagogiques en partenariat avec l'A.R. Riva-Bella de Braine-l'Alleud en vue de présenter aux élèves du 1<sup>e</sup> degré en secondaire les différents choix d'options.

Mise en place d'un projet étendu dans toutes les années du secondaire visant à assurer une orientation positive de nos élèves.

Une journée pédagogique par an pour assurer le lien entre le primaire et le secondaire (réunion professeurs 1<sup>ère</sup> et 5/6P).

## **VIII. Intégration des élèves à besoins spécifiques**

Dossier de soutien mis en place et son informatisation pour tout élève souffrant de troubles spécifiques. Ce dossier accompagnera l'élève tout au long de sa scolarité et le suivra au secondaire à l'Athénée.

Partenariat avec des écoles d'enseignement spécialisé (intégration).

Adaptations mises en place, au sein des classes, pour tous les élèves souffrant de troubles spécifiques (adaptations des documents, aménagement des épreuves d'évaluation, ...).

Possibilité d'accueillir des enfants à mobilité réduite au sein de la section maternelle et primaire (classes et toilettes au rez-de-chaussée, rampes d'accès aux différentes entrées sur l'implantation de Rixensart).

## **IX. Environnement extérieur**

Association des parents (APARIX)

La Commune (conseil communal des enfants, Déclic, Planning familial, CPMS, ).

La police de la Mazerine (animation Méga en 6ème année primaire).

Collaboration avec plusieurs organismes extérieurs pour les activités parascolaires.

La Bibliothèque Françoise de Troyer, Kids and Us.

## **X. Apprentissage des langues**

L'apprentissage des langues par immersion : une innovation qui renforcera encore la qualité de notre école et lui donnera un atout supplémentaire !

Immersion en langue anglaise dès la 3ème maternelle en parallèle de la filière traditionnelle en français.

Les cours sont donnés dans la langue cible par des titulaires possédant, dans la mesure du possible, des titres pédagogiques, à raison de 13 périodes en 3ème maternelle, 12 périodes au degré inférieur, 12 périodes au degré moyen, au degré supérieur 8 périodes à Rixensart et 12 périodes à Wavre.

Les classes de dépaysement pourraient se faire en lien avec les classes en immersion.

Des échanges linguistiques sont pratiqués ; ce qui permet l'organisation de projets communs dans les deux langues.

Animations et sorties en anglais (Kids and Us, Folon, l'Abbaye de Villers la Ville, le Musée des instruments) sur l'implantation de Rixensart.

Eveil aux langues en maternel. Possibilité de parrainage entre le maternel et le primaire sur l'implantation de Rixensart.

## **XI. Accueil des élèves primo-arrivants et Daspa**

Les élèves primo-arrivants sont accueillis au sein des classes. De la remédiation est mise en place ainsi que de la différenciation.



## **XII. Education à la citoyenneté**

Une période de 50' est donnée à chaque enfant par semaine.

Possibilité d'une deuxième heure de citoyenneté (choix des parents).

Favoriser la démocratie : la citoyenneté est l'affaire de tous, peu importe le niveau ou l'âge des élèves. La démocratie et les valeurs qui y sont liées sont à la base de tout apprentissage et de toute construction de compétence (visite du Parlement, conseil communal des enfants).

Travail de mémoire : commémoration du 11 novembre.

## **XIII. Formation continuée des enseignants de l'établissement**

Formation continuée de tous les enseignants conviés régulièrement aux réunions pédagogiques organisées par le CAF, les universités, le service général de l'enseignement organisé par la Communauté française, l'Institut de la Formation en cours de Carrière, le Centre Technique de Frameries...

Formation de professeurs « ressources » : informatique, audio-visuel, compétences transversales, clés pour l'adolescence, gestion de bibliothèques, centres de documentation, éducation aux médias.

## Pilotage du projet

Le chef d'établissement est responsable de l'équipe de pilotage du projet.

Cette équipe veillera à :

- l'élaboration, en début de chaque année scolaire, d'un échéancier des actions qui concrétiseront les objectifs visés ci-dessus (échéancier repris dans le plan de pilotage valable jusqu'en 2025),
- la coordination générale,
- l'évaluation périodique,
- l'ajustement si nécessaire,
- la diffusion vers l'extérieur.

## TABLE DES MATIÈRES

Présentation de l'établissement et de ses implantations.....	Page 1
Historique .....	Page 1
Particularités géographiques des implantations .....	Page 1
L'offre de l'enseignement à l'athénée .....	Page 2
<b>I. Le fondamental</b> .....	Page 3
a) Horaires	
b) Restaurants scolaires	
c) Salles de sports	
d) Bibliothèques et autres	
e) Projets spécifiques	
f) Organisation des études et garderies / activités para scolaires / soutien scolaire	
<b>Objectifs du projet d'établissement</b> .....	Page 4
<b>Actions mises en œuvre pour réaliser les objectifs définis</b> .....	Page 5
<b>Aide aux élèves en difficultés et organisation de l'année complémentaire</b>	
<b>II. Intégration des élèves de l'enseignement spécialisé</b> .....	Page 5
<b>III. Acquérir un esprit critique avec ouverture sur le monde extérieur, respect de l'autre</b> .....	Page 5
<b>IV. Communication avec les parents</b> .....	Page 6
<b>V. Sensibilisation à la santé, à l'environnement et promotion des activités sportives</b> .....	Page 6
<b>VI. Lutte contre l'absentéisme scolaire</b> .....	Page 6
<b>VII. Favoriser le passage d'un niveau scolaire à l'autre</b> .....	Page 7
a) Du niveau du primaire vers le secondaire	
b) Du niveau du secondaire vers le supérieur	
<b>VIII. Intégration des élèves à besoins spécifiques</b> .....	Page 8
<b>IX. Environnement extérieur</b> .....	Page 8
<b>X. Apprentissage des langues</b> .....	Page 8
<b>XI. Accueil des élèves primo-arrivants et DASPA</b> .....	Page 8
<b>XII. Éducation à la citoyenneté</b> .....	Page 9
<b>XIII. Formation continuée des enseignements de l'établissement</b> .....	Page 9
Pilotage du projet.....	Page 10